



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MÉDAILLES DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



Siège Social : CDMJSEA 95 – Maison des Comités « Jean BOUVELLE »
106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE – Tél. : 06.84.81.13.00
Email : cdmjsea95@gmail.com site internet : www.cdmjsea95.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 9 MARS 2024

Salle Essentielle – Espace Charles AZNAVOUR - ARNOUVILLE

PROJET DE COMPTE-RENDU

Personnalités présentes :

Monsieur **Philippe LAFONT**, Chef de service du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport du Val d'Oise, Monsieur **Pascal DOLL**, Maire d'Arnouville, Monsieur **Silvio BIELLO** Maire de Montsoult, Monsieur **Joël DELCAMBRE** 1^{ER} Adjoint au Maire d'Arnouville, Monsieur **Tony FIDAN** 7^{ème} Adjoint au Maire d'Arnouville, Madame **Adèle ALBERT-ETIENNE** Conseillère Municipale d'Herblay-sur-Seine, Monsieur **Pierre GRÉGOIRE**, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise et membre du CDMJSEA 95, Monsieur **Stéphane HATOT**, Administrateur au Comité National Olympique Sportif Français.

Sont excusés :

Madame **Marie-Christine CAVECCHI**, Présidente du Conseil Départemental, Monsieur **Jacques ADRIEN**, Président du Comité Régional des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, retenu par une autre assemblée générale francilienne, Madame **Dominique PETIT**, Présidente Honoraire du CDOS 95, Monsieur **Jean-Marie TURGIS**, Président du Cercle Pierre de Coubertin, le Colonel **Jean-Yves DELANNOY**, le Colonel **Pierre GRENIER**.

Accueil des participants et petit déjeuner offert par la Ville d'Arnouville.

Une projection sur écran du déroulé de l'assemblée générale est présentée par **Éric BAYE**.

Avant toute chose le Président Jean-Louis BAI souhaite, au nom du CDMJSEA, un bel anniversaire à Madame Mauricette GOGNET, présente parmi nous et qui fête ses 91 ans aujourd'hui.

Émargement et contrôle des pouvoirs.

Nous avons enregistré 87 adhérents présents ou représentés :

- 56 personnes présentes
- 22 personnes représentées
- 1 personne excusée

- 8 membres associés

Ouverture de l'assemblée générale par le Président du CDM|SEA95, Jean-Louis BAL

Souhaite la bienvenue à :

- ✓ Messieurs les Maires d'Arnouville et Montsout.
- ✓ Mesdames et Messieurs les Adjointes et conseillers municipaux des municipalités valdoisiennes.
- ✓ Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations.
- ✓ Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis pour notre 48^{ème} année d'existence et pour la première fois à Arnouville que nous remercions chaleureusement de nous accueillir dans ces magnifiques installations qui vont nous permettre le bon déroulement de cette Assemblée Générale.

Cette année a été marquée par le départ de certains de nos adhérents :

-  Micheline MARTEL
-  Lucien CASTERAN
-  Robert DAVIOT

 Georges DELHALT

Sont cités, ceux dont le décès nous a été signalé.

Sans oublier les milliers de morts en Ukraine.

Une minute de silence est respectée.

Allocution de Monsieur Pascal DOLL, Maire d'Arnouville.

Chers Présidents d'Association, Madame, Monsieur.

L'Assemblée Générale du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Val d'Oise est l'occasion pour moi de remercier à nouveau ses dirigeants et membres, qui œuvrent pour la valorisation des acteurs ô combien importants, du monde associatif.

Le Comité rassemble les titulaires d'une distinction ministérielle ou fédérale, maintient et développe les liens de solidarité tout en organisant l'entraide. Son objectif premier est d'encourager et soutenir le bénévolat, en sensibilisant tout particulièrement la jeunesse aux valeurs d'engagement, d'esprit d'équipe et d'éthique.

Le Comité intervient aussi auprès des pouvoirs publics pour appuyer les manifestations en faveur de la jeunesse. C'est ainsi qu'ont été organisées la Journée mondiale du bénévolat dans le Val d'Oise et la Cérémonie de remise des flammes. Des écoliers d'Arnouville ont également eu la chance et l'honneur de participer au ravivage de la flamme de la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, à l'automne dernier.

Qu'elles soient sportives, culturelles, œuvrant pour la santé, la solidarité ou le devoir de mémoire, les associations sont primordiales pour le vivre ensemble. Adhérer à une association, c'est trouver un épanouissement personnel, faire vivre sa passion, prendre part à un projet commun et participer au rayonnement de son territoire.

Mais sans vous les bénévoles, rien ne serait possible. En effet, la diversité et le dynamisme associatif du Département dépendent de milliers de bénévoles, qui s'investissent quotidiennement. Votre implication sans faille permet aux valdoisiens, des tout-petits aux seniors, de s'adonner à des activités de loisirs de qualité, de bénéficier d'aide sociale, tout en faisant vivre le devoir de mémoire. A l'heure de l'individualisme et des difficultés économiques et sociales des Français, le bénévolat est plus que jamais indispensable.

J'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles présents aujourd'hui, et salue particulièrement le dévouement de 3 membres dirigeants d'associations Arnouilloises distingués lors de cette assemblée : Nadine PITHOIS du Souvenir Français, Roger ROUDIL de la FNACA, et Éric TIEVANT du Secours Catholique.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2023 à Ermont.

POUR : 78

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

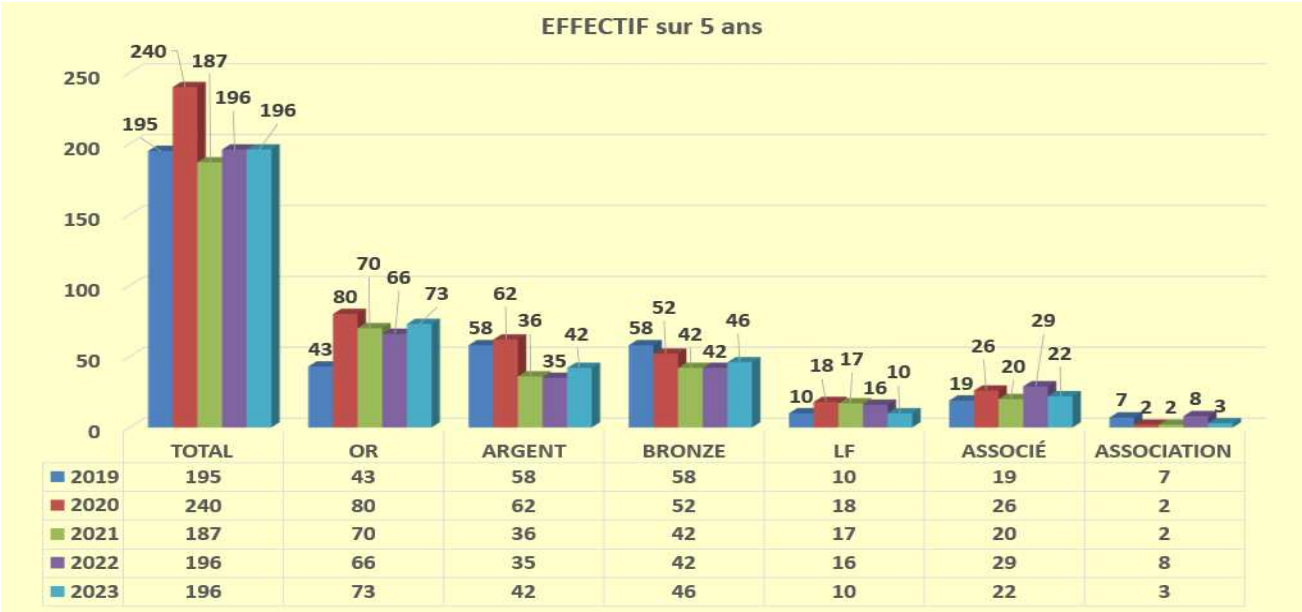
Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport Moral du Président Jean-Louis BAL

Nous sommes à un an de la fin de notre mandat. En effet, vous pouvez noter dans votre agenda, le samedi 8 mars 2025 aura lieu la 49^{ème} Assemblée Générale à Montsoul. Celle-ci sera électorale. Renouvellement de tous les Membres de l'Instance Dirigeante comme le précise nos statuts, au plus tard

dans les 6 mois qui suivent les jeux olympiques d'été. Les Cercles devront également renouveler leurs Membres. Si vous voulez rejoindre l'instance dirigeante sachez qu'il y a 2 postes vacants, vous pouvez donc être cooptés pour cette dernière année si vous le souhaitez.

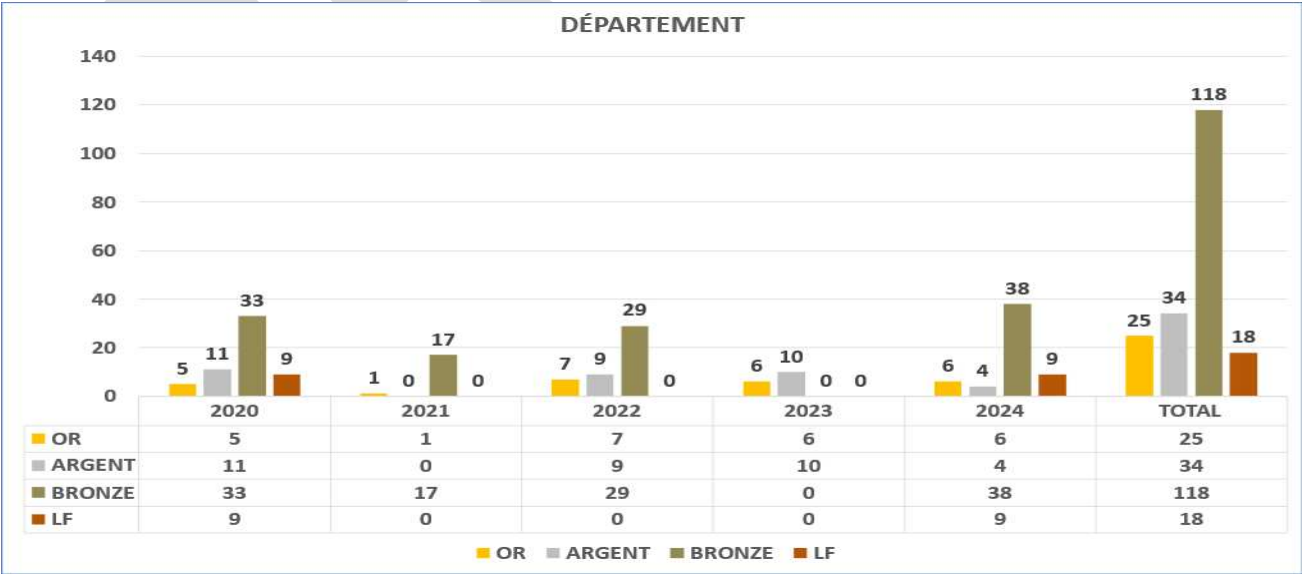
Notre effectif n'a pas encore retrouvé le nombre de nos adhérents (es) d'avant la pandémie comme vous pouvez le voir sur la diapositive.

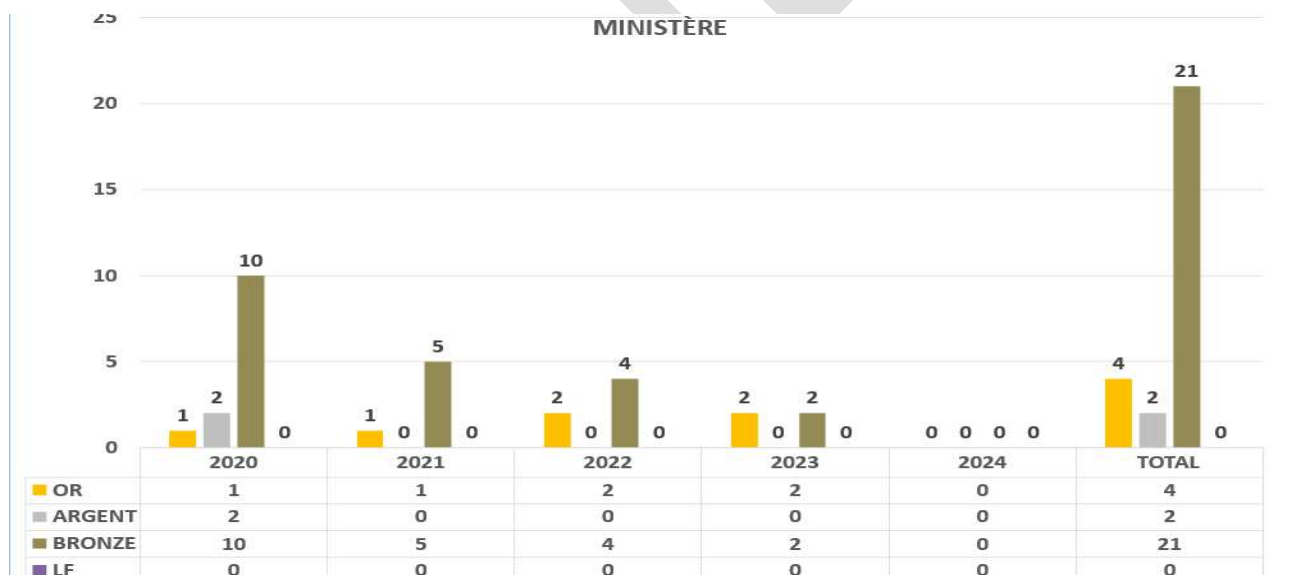
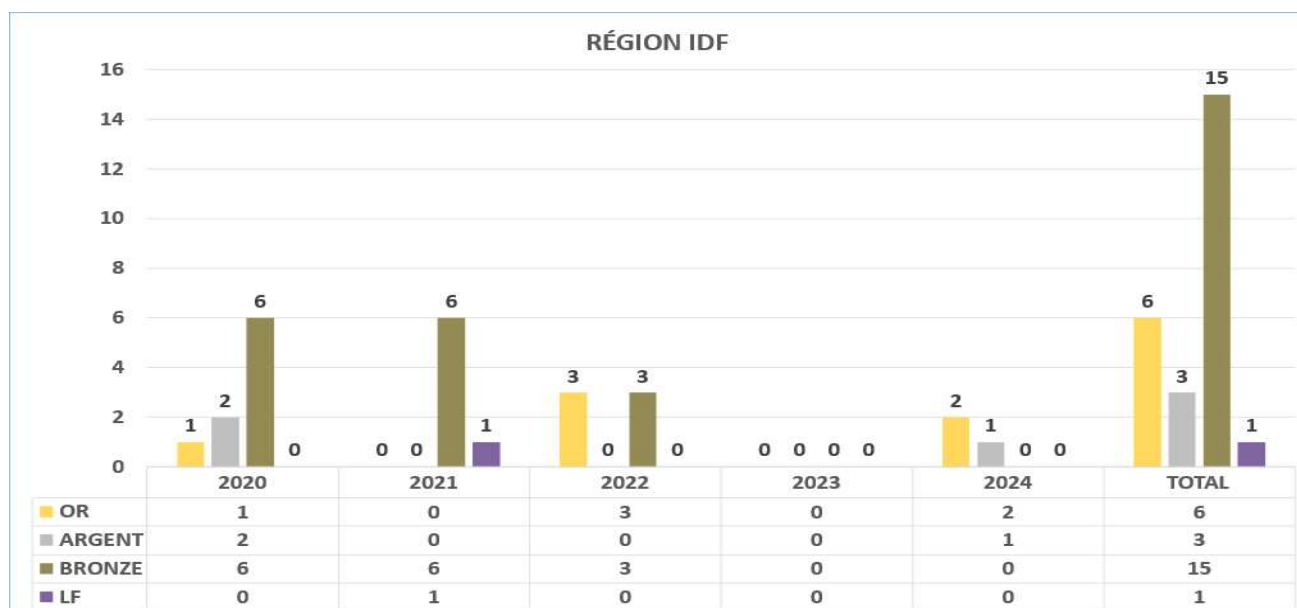


En 2022 et 2023 nous étions 196 contre 240 en 2020. Nous pouvons constater également en 2023 l'augmentation des Médailles d'or, des Médailles d'argent et des Médailles de bronze.

Nos efforts de nous faire connaître et reconnaître commence à porter ses fruits. Nous pouvons encore faire mieux. Je m'explique. Notre rôle principal est de récompenser les bénévoles.

Sur la diapositive suivante, vous pouvez découvrir le nombre de lettres de félicitations, des médailles de bronze, d'argent et d'or obtenues sur 5 années.





Ce sont les nouveaux promus 154 médaillés de bronze (départemental, régional et ministériel) que nous devons attirer dans nos effectifs. Nous n'en avons licencié qu'une dizaine en 2023. C'est là qu'il va falloir travailler. Je voudrai et je le dis à chacun de mes discours, les marraines, parrains, autorités qui proposent, doivent suivre leurs filleuls afin de les faire évoluer dans des délais pas trop importants et les inciter à venir nous rejoindre.

Notre deuxième rôle est le devoir de mémoire. Ne pas oublier les horreurs des guerres. Apprendre à nos Jeunes. Pour cela, nous participons aux ravivages de la flamme de la Nation. Je vous rappelle que nous sommes Membres du Comité de la Flamme de la Nation.

Le 3^{ème} samedi du mois de juin a lieu le ravivage organisé par le Comité Régional des Médaillés JSEA d'Île de France. Notre comité participe avec environ 70 personnes. Cela peut être des Jeunes d'un Conseil Municipal, des classes primaires et secondaires d'établissements scolaires, des invités, des

parents, des accompagnants. L'année dernière nous étions 800 à défiler depuis la rue Balzac sur l'Avenue des Champs Élysées.

Puis au mois de septembre, nous organisons notre ravivage, celui du Comité Départemental

Nous participerons donc à 2 ravivages cette année.

Nous avons mis en place un nouveau logiciel associatif depuis quelque temps qui nous permet notamment de gérer les adhérents et notre comptabilité en ligne. A ce jour, nous avons abouti à l'édition automatique des reçus fiscaux que vous venez de recevoir. La prochaine étape est l'envoi de ces reçus par mail, pour cela il nous faut recueillir vos adresses électroniques. Je remercie Éric et Patrice pour le travail effectué.

Comme vous avez pu le constater des nappes et coussins aux couleurs du CDMJSEA ornent les tables de cette assemblée, ces articles ont été réalisés gracieusement par Madame HORBER Françoise et nous la remercions.

Je profite de ce cours temps de parole pour souhaiter à toutes les Françaises une excellente fête.

J'espère que je ne vous ai pas trop perturbé avec tous mes chiffres. Ce n'est rien en comparaison du rapport financier présenté dans quelques instants.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport d'activité présenté par le Secrétaire général Pascal HORBER.

Après avoir présenté un bref historique sur la municipalité d'Arnouville (à disposition sur demande).

Le secrétaire général procède à la lecture du rapport d'activités de l'année 2023 (cf. pièces jointes).

Approbation du rapport d'activité

POUR : 78

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier présenté par le trésorier Patrice BOULAY.

Les comptes de l'année, présentés ce jour, consultables sur le site du CDMJSEA et qui étaient joints à la convocation, ont été validés par l'instance dirigeante lors de sa séance du 6 février 2024 (cf. pièces jointes).

Compte de résultat, à la date du 31 décembre 2023, débiteur de 2568.79 €.

Le renouvellement du stock de la boutique et la tenue des deux cérémonies de remise de médailles, a occasionné des frais de locations de salle et de gardiennages qui n'étaient pas prévue au budget.

Bilan, nos finances sont saines, le fonds social est en baisse.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Jean-Louis BILLARD fait lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Georges LANDAIS et Jean-Louis BILLARD et se sont rendus sur convocation du Président, à Villiers-Le-Bel, en présence de Patrice BOULAY, Trésorier. Les vérifications des comptes et documents comptables ont été effectués conformément aux diligences normales admises en la matière et ont permis de constater que les écritures étaient bien tenues. Ils ont certifié que les écritures présentées reflétaient l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

En conséquence les vérificateurs ne voient pas d'objection à ce que l'assemblée valide les comptes et donne quitus au trésorier.

Approbation du rapport financier, quitus au trésorier

POUR : 78

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Projet de budget 2024

Le trésorier fait lecture du budget prévisionnel pour 2024 (cf. pièces jointes) est également consultable sur le site du CDMJSEA.

Celui-ci est en augmentation de 6,8 %. L'augmentation de notre demande de subvention « FDVA2 » passant de 5 K€ à 7K€ en est la principale raison.

Cette subvention est notre principal financement pour l'organisation des cérémonies de remise des médailles.

Approbation du budget 2024.

POUR : 78

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Election des vérificateurs aux comptes

Messieurs Jean-Louis BILLARD et Georges LANDAIS acceptent de reconduire leur mission.

POUR : 78

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Fixation des cotisations pour l'année 2025

Sur proposition du Président, l'instance dirigeante a validé le maintien des cotisations de 2024 pour 2025, voir dispositive ci-dessous.



COTISATIONS 2025

TARIF DES COTISATIONS										
TYPE	2015	2016*	2017	2018*	2019	2020	2021	2022*	2023	2024
ADHÉRENT SEUL ou ASSOCIATION	27 €	27 €	28 €	28 €	30 €	30 €	30 €	30 €	32 €	32 €
ADHÉRENTS COUPLE	40 €	40 €	42 €	42 €	45 €	45 €	45 €	45 €	48 €	48 €

2025

32 €

48 €

➤ Vote

Mise au vote :

POUR : 78

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Orientations pour l'année 2024 – 2025 par le Président Jean-Louis BAI

- Fidéliser nos Adhérents, conjointement avec les cercles proches.
- Reconquérir les Anciens, relance, courrier, propositions de sorties, activités des cercles.
- Rechercher et motiver les nouveaux médaillés à nous rejoindre :
 - o Comités, lors des remises de médailles (fiche et feuille d'adhésion).
 - o Cercles, flyer
 - o Parrain ou marraine, proposer l'adhésion à leur filleul.
- Nous faire connaître, auprès des Associations, des Instances Administratives municipales et départementales :
 - o Plaquette du Comité.
 - o Flyer des Cercles.
- Mises à l'honneur de nos bénévoles par l'obtention des médailles ministérielles ou trophées du Comité :
 - o Mémoire de proposition, parrain et marraine suivant le parcours de leur filleul.
 - o FFMJSEA, 10 plateaux par an.
- Renforcer nos liens d'amitié et de solidarité par plus d'activités (sorties des Cercles).
- Cérémonie de remise de médailles : rattrapage des absents lors des remises de janvier 2023 et des promotions 2023 et de la promotion du 1^{er} janvier 2024, les 6 et 13 juin 2024 à SANNOIS.
- Ravivage de la flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe :

- o 16 juin 2024 organisé par le Comité régional MJSEA Île de France.
- o Septembre 2024 organisé par la Comité départemental MJSEA.

Remise de récompenses par le Président et Pascal HORBER de la Commission Reconnaissance :

Récompense fédérale :

- o Plateau du Bénévole :
 - ✓ **Nadine PITHOIS**
 - ✓ **Roger ROUDIL-CHARRUAZ**
 - ✓ **Éric TIEVANT**
 - ✓ **Béatrice BILLAUX**
- o Plaque de Bronze :
 - ✓ **Jeanne HOUÉE**
 - ✓ **Françoise HORBER**
- o Plaque Or :
 - ✓ **François KIBWAKA**
- o Plaque Grand Or :
 - ✓ Celle-ci sera décernée à **Pierre GRÉGOIRE** lors du Congrès de la FFMJSEA le 22 mars 2024 à VANNES.

Récompense départementale du Comité :

- ✓ Plaque Or du Comité Départemental remise à **Pierre GRÉGOIRE** en remerciements de ses nombreuses années de bénévolat au service du sport et des médaillés.

Passation de la Flamme entre les villes d'ARNOUVILLE et MONTSOULT.

Monsieur Sylvio BIELLO, Maire de MONTSOULT reçoit la flamme des mains de Monsieur Pascal DOLL, Maire d'ARNOUVILLE.

La flamme sera à MONTSOULT pour une année, jusqu'à l'Assemblée Générale du samedi 8 mars 2025. Une petite flamme est remise à Pascal DOLL, Maire d'ARNOUVILLE en souvenir de cette journée.

Discours de Monsieur Sylvio BIELLO, Maire de MONTSOULT.

Remercie Monsieur Pascal DOLL, Maire d'ARNOUVILLE et présente en quelques mots la municipalité qui accueillera nos travaux en 2025. MONTSOULT est une commune moyenne avec plus de 4000 habitants, c'est une ville moyenne avec beaucoup de dynamisme et un tissu associatif important avec 18 associations, je citerai entre autres, l'USMBM avec ses 16 sections et l'école de Danse « ARMONIA ».

Questions diverses

Aucune question n'est parvenue dans le délai prévu.

Le Président propose de répondre aux questions de l'assistance.

Aucune question émanant de la salle, le Président donne la parole à Monsieur Pierre GRÉGOIRE Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'Oise.

Intervention de Pierre GRÉGOIRE, Président du CDOS.

Pierre GRÉGOIRE remercie Jean-Louis BAI de son invitation et du plaisir à participer à cette assemblée générale de très bonne tenue et dont le timing a été respecté.

A la veille des JOP de PARIS 2024, le CDOS ne s'est pas encore où il sera hébergé et lance un appel à l'assistance, toute aide serait la bienvenue pour nous trouver un hébergement durant cette période.

C'est la dernière année de la mandature et je ne serai pas candidat à ma succession. La présidence d'un CDOS est très enrichissante et mérite que l'on s'en occupe à 100 % et je souhaite sincèrement que de nouveaux candidats prennent la relève.

Que nos athlètes trouvent la consécration qu'ils méritent et la fête sera belle.

Intervention de Philippe LAFONT, Chef de Service SDJES.

Philippe LAFONT, précise à l'assistance que les lettres de félicitations sont très peu sollicitées par les associations, bien que ces dernières soient un témoignage de reconnaissance exprimé dans l'attente éventuelle de l'attribution d'une médaille de bronze. Elle est destinée principalement aux animateurs, dirigeants ou athlètes en activité. Ce diplôme peut être décernés dès l'âge de +15 ans.

Concernant les médailles, n'attendez pas pour faire des demandes, nous recevons des mémoires de médailles de bronze pour des personnes ayant entre 50 et 60 années de bénévolats actifs derrière elles, alors qu'elles méritent plus que cela.

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président.

Remerciements

- o Aux personnalités présentes
- o A tous les participants
- o Aux Membres de l'Instance Dirigeante
- o Aux Membres des Cercles présents
- o Un remerciement tout particulier à Daniel LAMBERT et à Son équipe de bénévoles qui ont œuvré à la bonne tenue de cette assemblée générale.
- o Et maintenant je clôture cette Assemblée générale et vous invite à partager le verre de l'amitié ainsi que le repas pour ceux d'entre vous qui se sont inscrits.

Eaubonne, le 22 mars 2024

Le Secrétaire Pascal HORBER

Le Président Jean-Louis BAI

